Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260210-DC_2026_002-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_002

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/02/2026

Secrétaire de séance : Madame Alexandra LEMERCIER

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants (dont 2 pouvoir(s)) : 0	L'an deux mille vingt six, le neuf février le Conseil municipal réuni , après convocation légale, Date de convocation : le 2 février 2026

Etaient présents (voix délibératives) :
Monsieur Pierre LEONARDI,Monsieur Paul LAPAUSE,Madame Alexandra LEMERCIER,Monsieur Christophe LE BIHAN,Monsieur Fabrice HEULOT,Madame Anne BRIDEL,Monsieur Jean-Yves BESNARD,Madame Pauline SEGRETAIN,Monsieur Philippe MAIGNAN,Madame Vanessa ALLAIN,Monsieur Nicolas MIJOULE,Madame Marie-Cécile TARRIOL,Monsieur Michel PERRET,Madame Danielle MATHIEU,Madame Catherine DELHOMMEL,Monsieur Emmanuel COUVERT,Monsieur Pierre DUFEU,Madame Nicole GENIN,Madame Marie-Noëlle MORFOISSE,Madame Caroline PICHOT MALIN,Madame Viviane GUERMONT,Monsieur Lionel LE MIGNANT,Monsieur Bruno LINNE,Monsieur Erwann ROUGIER,Madame Carine POUESSEL,Monsieur Nicolas KERDRAON,Madame Nadège LE FLOCH

Ont donné pouvoir:
Madame Constance MOUCHOTTE représenté(e) par Monsieur Christophe LE BIHAN ,Madame Cécile BESNARD représenté(e) par Madame Anne BRIDEL

Etai(en)t absent(s) :
Madame Isabelle DUSSOUS,Monsieur Gontran PAILLARD,Monsieur Daniel NGOSONG,Monsieur Gilles GUILLON

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260210-DC_2026_002-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_002

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/02/2026

- Compte rendu des décisions prises par le Maire depuis la séance du conseil municipal du 15 décembre 2025

Le Maire expose :

Conformément à l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, voici le compte-rendu des décisions prises et des marchés conclus par le Maire, depuis la séance du conseil municipal du 15 décembre 2025, dans le cadre des délégations d'attributions qui lui ont été accordées par délibération n°2024_152 du 3 juillet 2024 :

Numéro	Objet
COMMANDE PUBLIQUE	
DM _2025_216	Maison de Santé Pluridisciplinaire : Approbation de la proposition du mandataire,Office Santé – Cabinet Coudray Urban Law, pour le choix des candidats admis à présenter une offre.
2025VT0168	Marché pour la gestion et l'exploitation du parking du pôle d'échange multimodal de Vitré conclu avec la société EFFIA STATIONNEMENT, sise à Paris (75012), pour une durée d'une année tacitement reconductible 3 fois et pour les montants suivants : - Tranche ferme – Mission de sécurité incendie : 26 427,00 € HT / an - Tranche optionnelle 1 – Mission d'accueil, de renseignement, de dépannage : 41 441,00 € HT / an - Tranche optionnelle 2 – Mission de maintien en bon état de propreté : 20 217,00 € HT / an - Tranche optionnelle 3 – Mission de maintenance, d'astreinte d'intervention sur équipements péagés et contrôle d'accès : 7 268,00 € HT / an - Tranche optionnelle 4 – Mission de maintenance technique courante : 14 915,00 € HT / an Soit un total de 110 268,00 € HT/an.
2025VT0169	Marché pour une mission d' accompagnement dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire La Hodeyère attribué à l'association Batylab, association porteuse de la démarche « Bâtiments durables » en Bretagne et réseau de bâtisseurs durables, sise à Rennes, pour un montant de 10 440,00 € HT.
2025VT0170	Marché pour une mission d'accompagnement « Bâtiments durables », effectuée dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire La Hodeyère, attribué à la société Pensées Sauvages, sise à Mordelles (35), pour un montant de 33 000 € HT, incluant une phase de programmation, de conception et de réalisation ainsi qu'un accompagnement en phase « Appel d'offres ».
LOUAGE DE CHOSES	
DM_2025_215	Convention de mise à disposition du complexe sportif de La Mélinais au profit de la Ligue de Bretagne de football et du District d'Ille et Vilaine pour les saisons 2025/2026 à 2029/2030, ce à titre gratuit.
DM_2025_217	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition conclue avec l'union locale CGT de Vitré pour modification de la répartition des bureaux et des charges dans le cadre de la location d'un bureau dans les locaux situés 26 bis rue de Paris, appartenant à la ville.
DM_2025_218	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition conclue avec le syndicat Union locale FO de Vitré pour modification de la répartition des bureaux et des charges dans le cadre de la location d'un bureau dans les locaux situés 26 bis rue de Paris, appartenant à la ville.
DM_2025_219	venant n°1 à la convention de mise à disposition conclue avec le syndicat Union locale CFTC pour modification de la répartition des bureaux et des charges dans le cadre de la location d'un bureau dans les locaux situés 26 bis rue de Paris, appartenant à la ville.
DM_2026_001	Sous-location commerciale des locaux situés 1 rue des Merisiers à Vitréau profit de la SELAS du Dr DELEAGE (chirurgie dentaire) moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 1 650,00 € HT/mois (soit un loyer annuel de 19 800,00 € HT) et d'un forfait de charge mensuel de 100,00 €.
DM_2026_003	Mise à dispositiondu club house de l'Espace rugby au profit de l'association Spered ar vro à titre grâcieux.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de ce compte-rendu.

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260210-DC_2026_002-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_002

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Fait à Vitré,

Le Maire,
Pierre LEONARDI

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine)

Signé par Pierre LEONARDI
Maire de Vitré
10 févr. 2026

VITRÉ Porte de Bretagne

La Secrétaire de séance
Alexandra LEMERCIER

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine)

Signé par Alexandra LEMERCIER
Adjointe en charge de la Culture, Patrimoine, Archives, Parc expo
12 févr. 2026

VITRÉ Porte de Bretagne

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.